



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



CYCLE DES
HAUTES
ÉTUDES DE LA
CULTURE

CYCLE DES HAUTES ÉTUDES DE LA CULTURE

Session 20-21 - « Écologie et culture »

Rapport du Groupe 3

Former aujourd'hui les acteurs culturels du monde de demain

RÉFÉRENT : Charles PERSONNAZ, Directeur de l'Institut National du Patrimoine (INP)

Sophie BIET-TURLAN, Directrice de la culture et du patrimoine du Conseil départemental de la Drôme

Alexis FRITCHE, Secrétaire général adjoint de la CFDT-Culture

Yaël HIRSCH, Journaliste, fondatrice et directrice de publication du magazine « Toute la Culture »

Henry MASSON, Responsable de la mission interministérielle de valorisation du patrimoine maritime français

Bertrand PHILIP DE LABORIE, Conservateur du Musée du génie militaire d'Angers

Emmanuel TIBLOUX, Directeur de l'École Nationale Supérieure des Arts Décoratifs (ENSAD)

Les rapports du CHEC sont le fruit de la réflexion collective de leurs auteurs sans engager, dans leurs constats et propositions, le ministère de la Culture.



Enjeux Écologiques

Former aujourd'hui les acteurs culturels de demain

Cycle des Hautes Études de la Culture

Promotion 2020-2021

Référent : Charles Personnaz,
Directeur de l'Institut National du Patrimoine (INP)

Sophie BIET-TURLAN
Alexis FRITCHE
Yaël HIRSCH
Henry MASSON
Bertrand PHILIP de LABORIE
Emmanuel TIBLOUX



Table des matières

Introduction	2
1. Un secteur culturel passé à l'heure de la question écologique	2
2. La multiplication des labels et des associations	2
3. Un souci de transmettre un savoir et une expertise nouveaux	2
4. La formation des acteurs culturels à la question écologique : la grande absente...	3
5. Prendre la mesure de l'urgence : Quels changements introduire dans les formations culturelles pour armer les acteurs pour notre âge écologique ?	3
6. Culture et écologie, un champ en pleine évolution	3
7. Qui sont les « acteurs culturels » d'aujourd'hui et de demain ? Notre Terrain	4
8. Un travail inter-disciplinaire	4
9. Objectif du rapport : Faire le bilan des aspirations et des bonnes pratiques pour permettre de donner un cadre qui accélère et harmonise les mutations en cours	5
Partie I : Considérations générales sur la culture, la crise et l'écologie	7
1. La fin du progrès	7
2. Les trois états de la crise de notre temps	7
3. Culture, <i>Bildung</i> , <i>Cultura</i>	8
4. Culture critique	9
5. L'ancien et le nouveau : de la crise de la <i>Kultur</i> à la <i>Bildung</i> de la transition	9
6. La culture du futur	9
7. L'école de la culture	10
Partie II : État des lieux : une diversité des prises en compte dans les approches pédagogiques	11
1. Les textes et initiatives qui encadrent la prise en compte des questions d'écologie pour les écoles comme pour l'ensemble des institutions liées au ministère de la culture	11
2. La spécificité et l'importance du rôle des écoles	12
3. Un constat : Personne ne met le sujet en doute, la nécessité de s'intéresser au sujet fait consensus	13
4. Typologie des enseignements des cours, modules, interventions et initiatives personnelles	14
5. Typologie et listes des engagements pratiques des écoles	15
Partie III : Une approche pyramidale ou matricielle ? Entre obligation législative et libre-arbitre	17
1. Une demande d'action qui vient des étudiants et/ou des pratiques artistiques et culturelles	17
2. L'impératif d'un minimum de décision centralisée et venue de haut	19
3. Le bon mix : une gouvernance où décisions hiérarchiques et participation se mêlent	21
Partie IV : les bonnes pratiques	24
Partie V : Premières préconisations	26
Bibliographie :	30

Introduction

Alors qu'on pensait plus immédiatement aux secteurs de l'agriculture, de l'industrie ou de l'énergie, comme carrefours où se pose la question de l'écologie, depuis plusieurs années maintenant, le secteur de la culture a conscience du rôle qu'il a à jouer dans la transition que nous sommes tous en train de vivre.

1. Un secteur culturel passé à l'heure de la question écologique

Les grandes institutions culturelles commencent à se doter de personnels capables d'envisager de tels enjeux et de piloter des changements impérieux et urgents : par exemple, le Syndicat National du Livre s'est doté d'une responsable Économie et Environnement, le Musée du Louvre dispose d'un Chargé de développement durable et le tout nouveau Centre National de la Musique a nommé un responsable des expertises Innovation & Transition écologique. De même, le secteur de la culture et ses acteurs sont désormais bien conscients du rôle qu'ils pouvaient jouer dans la prise de conscience par l'ensemble de la société des enjeux écologiques. Une grande exposition comme « la Carte Blanche » à Tomas Saraceno au Palais de Tokyo (2018-19), place au cœur de la cité (avec un relais important de la sphère médiatique) la question de l'anthropocène. De même qu'il est important pour un musée privé comme le Maif Social Club de se penser comme « 100% écologique » et de proposer des expositions qui réfléchissent le rapport entre création et protection de la planète.

2. La multiplication des labels et des associations

Après « Terre de son » qui fait office de pionnier en la matière, les festivals « écoresponsables » se multiplient. Seize d'entre deux se sont même réunis autour du collectif COFEES en PACA. Dans le Nord, *le Cercle* réunit treize structures et réseaux culturels, qui ont signé une charte d'engagement développement durable. Le Festival de Cannes a ajouté une touche de vert sur les marches rouges de son Palais en 2021, avec toute une série de films – fictions et documentaires mêlés – qui posent des questions sur l'écologie. Pour sa part, le *off* d'Avignon, connu pour ses iconiques affichages sauvages, a pris depuis plusieurs années un tournant « responsable » et résolument anti-déchet.

3. Un souci de transmettre un savoir et une expertise nouveaux

Simultanément, des associations se créent et des experts spécialisés se rassemblent pour guider les institutions culturelles vers des identités et des réflexes qui prennent en compte les enjeux écologiques (*Art of Change 21*, qui fut pionnier en la matière, Collectif COAL, *Les Augures...*). Enfin, dans les programmes des grandes institutions culturelles, les conférences se multiplient. Certaines sont ouvertes au grand public (« Quelle transition écologique pour la Culture ? » au Centre Pompidou en 2018), tandis que d'autres se veulent plus spécialisées et destinées aux chercheurs (« Culture et développement durable », en 2012 à la Cité des Sciences et de l'Industrie) ou aux professionnels, devenant par là-même des lieux de confrontation des idées et des pratiques particulièrement novateurs. Enfin, en janvier 2021, 200 étudiants réunis au sein du collectif *Reveil'culture* ont écrit, à destination du Ministère de la Culture, un *Manifeste* pour un réveil écologique de la Culture...

4. La formation des acteurs culturels à la question écologique : la grande absente...

Mais dans ce *Manifeste*[1], repris par le récent rapport intermédiaire *Décarbonnons la culture*, publié cet été par le *Shift project*, des étudiants notent que sur un panel de 300 personnes interviewées « 88 % des personnes interrogées ne sont pas formées pour traiter des enjeux climatiques » et ils ajoutent : « La bonne nouvelle, c'est que 88 % des personnes que nous avons interrogées n'attendent que ça ». L'objectif de ce travail de recherche du groupe 3 de la session annuelle du Cycles des Hautes études de la Culture, dédiée à la thématique « écologie et culture », est de proposer une réflexion sur la manière de « former aujourd'hui les acteurs culturels du monde de demain ». Nous sommes six auditeurs, venus d'horizons divers, qui avons tenté de comprendre comment les choses peuvent et doivent évoluer dans le domaine de l'éducation. Nous sommes surtout partis de l'idée qu'il y a un manque important et une urgence à pallier ce manque dans le cadre de l'urgence climatique, sur laquelle tous les acteurs s'accordent volontiers.

5. Prendre la mesure de l'urgence : Quels changements introduire dans les formations culturelles pour armer les acteurs pour notre âge écologique ?

Cette urgence extrêmement forte se reflète dans les mots. Peut-on encore parler de « développement durable » ou sommes-nous allés trop loin dans la mise en danger, pour continuer à promouvoir un modèle de développement qui ne postule aucune finitude ? Doit-on appeler de nos vœux la « transition écologique » ? Celle-ci serait-elle déjà engagée de façon suffisante ? Doit-on au contraire estimer que sa mise en route n'est à ce stade pas suffisante et qu'il faut dès maintenant transformer davantage nos manières d'agir et de penser ? A l'évidence, les générations ne sont pas égales face à cette urgence. Mais celles et ceux qui étudient maintenant, pour devenir des acteurs culturels qui comptent, tendent à constituer une génération qui se mobilise pour la planète et qui demande à tenir un rôle de plus en plus important et à être formée pour cela. En ce sens, il ne s'agit peut-être pas dans ce rapport d'étudier la « Formation aujourd'hui des acteurs culturels de demain » mais de tout conjuguer au présent « aujourd'hui », y compris le rayonnement des étudiants pour mieux préparer un avenir commun « demain ». D'autant plus que ces étudiants, qui demandent davantage d'armes conceptuelles dans leurs formations, sont les premiers qui risquent de se trouver confrontés à un grand paradoxe : comment encourager à créer, à apporter du nouveau dans le monde, si l'opulence est déjà maximale et dangereuse, s'il faut limiter les voyages, les résidences, l'empreinte numérique et les scories matérielles que produisent les nouvelles créations ? Le recyclage et la frugalité peuvent aussi avoir leurs limites, si l'on veut que la sphère culturelle prospère. La complexité du vocabulaire, et les paradoxes que nous vivons, ramènent à l'idée que l'urgence est là, puissante.

6. Culture et écologie, un champ en pleine évolution

L'urgence d'agir se révèle également dans le foisonnement des réflexions et innovations qui émergent sur la manière dont « la culture de demain » devrait prendre en compte les questions climatiques et écologiques. A cet égard, en cette année de contrainte sanitaire où le public n'a pas eu accès à la culture - sinon en ligne - neuf mois sur douze, nous n'avons pas pu suivre comme nous l'aurions souhaité, le fil des publications, des mobilisations, des expériences innovantes (par exemple *Cursus Design des mondes ruraux* à l'Ensad) et des

nouveaux modules qui çà et là ont pu être mises en place, tant le foisonnement de ces initiatives et projets est de plus en plus important. Nous avons néanmoins essayé d'en recenser le maximum, de rencontrer des acteurs qui observent et organisent les changements d'orientation en politique et dans les écoles où l'on forme les acteurs culturels, avec une douzaine d'entretiens qualitatifs d'environ une heure. Enfin, nous attendons le retour d'un questionnaire quantitatif envoyé à environ 80 enseignants, politiques et personnels administratifs. Les résultats de ce questionnaire nous permettront de disposer d'informations importantes et de « terrain », spécialement dans les actions concrètes qui sont conduites en matière de formation à l'écologie (nombre de cours dédiés, vocabulaire utilisé, gestes anti-gaspillage...). Ces données pourront infléchir certaines des conclusions de ce pré-rapport. A cet égard, nous sommes à l'écoute de nos relecteurs et de leurs suggestions en matière d'interlocuteurs à contacter et de ceux auprès desquels notre questionnaire pourrait être adressé.

7. Qui sont les « acteurs culturels » d'aujourd'hui et de demain ? Notre Terrain

Comment avons-nous limité le champ de notre recherche ? C'est assez traditionnel lorsqu'on se penche sur la culture et nous n'y avons pas échappé : il est toujours difficile d'en définir les contours. Avec notre sujet, cela a été d'autant plus complexe que la culture joue justement un rôle pour l'ensemble de la cité comme caisse de résonance. Lorsqu'on parle d'enjeux écologiques et de prise de conscience, trancher dans le vif pour se saisir d'un terrain dont on peut délimiter les contours, semble aussi une manière de se priver d'analyser bien des rebonds, échos et effets d'irrigation et d'innervation, qui sont la voie particulière qu'emprunte la culture pour transformer notre espace public. Néanmoins, la durée de notre présence au CHEC, le fait qu'une grande partie de cette sessions 2020-21 se soit réalisée en distanciel, d'octobre à mai, nous a conduit à cibler le champ de notre étude. A l'heure du pré-rapport, nous avons donc limité notre recherche à la centaine d'écoles sous tutelle du Ministère de la Culture, champ duquel nous sommes à peine sortis pour aller voir par exemple du côté de Sciences Po et de SPEAP, le programme interdisciplinaire, qui mêle chercheurs et artistes mis en place avec Bruno Latour et très ancré dans les questions d'écologie ; sa directrice Frédérique Aït-Touati nous en a parlé.

8. Un travail inter-disciplinaire

Mais cela ne nous a pas empêchés d'être aussi pluridisciplinaires que possible, en prenant en compte aussi bien les conservatoires que les écoles d'architecture, de design, de cinéma ou de patrimoine. Avoir eu la possibilité de rencontrer Annick Tenninge, directrice de l'école de cinéma d'animation *La Poudrière*, nous a ouvert les yeux sur des enjeux bien différents de ceux des apprentis danseurs du Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris, qu'administre le directeur des études chorégraphiques, Cédric Andrieux.

Nous remercions également notre référent, Charles Personnaz, Directeur de l'Institut national du Patrimoine (INP), pour les trois entretiens et l'attention qu'il nous a accordés. Nous avons également rencontré Benoît Melon, directeur de l'École de Chaillot.

Nous avons par ailleurs la chance d'avoir parmi nos collègues trois directeurs de ces écoles : Emmanuel Tibloux, directeur de l'Ecole nationale supérieure des Arts Décoratifs qui faisait partie de notre groupe de recherche, Amel Nafti, directrice générale de l'École Supérieure d'Art et Design, et Corinne Diserens, directrice de l'École nationale supérieure des arts de

Paris-Cergy, ainsi que l'adjoint à la Haute fonctionnaire au développement durable au sein du ministère de la Culture, Olivier Lerude. Nous les avons donc interviewés. Du côté des responsables politiques, nous avons pu nous entretenir avec Raphaël Gérard, député LREM de la Charente Maritime, membre de la commission des Affaires Culturelles de l'Assemblée Nationale. D'ici la remise du rapport final, nous espérons pouvoir nous entretenir encore avec une demi-douzaine d'acteurs.

9. Objectif du rapport : Faire le bilan des aspirations et des bonnes pratiques pour permettre de donner un cadre qui accélère et harmonise les mutations en cours

Mais d'ores et déjà, dans ce pré-rapport, après avoir interrogé conceptuellement la manière dont la culture et l'écologie sont inextricablement liées, la première devant donner le « la » d'une action responsable et la deuxième passant par une « culture » commune (partie 1), nous proposons un état des lieux des cours, enseignements, interventions et groupes de recherche se dédiant déjà à la question de l'écologie dans les écoles qui forment à la création et au patrimoine : la diversité des offres pédagogiques est flagrante, même si des cours dédiés à la question se font encore rares et qu'il a fallu aller creuser du côté des approches transversales, des activités annexes, et, bien sûr de la vie étudiante et quotidienne des écoles qui se sont dotées de chartes à respecter elles-mêmes (partie 2). Souvent, ces formations à l'écologie qui se déploient au cœur de cursus culturels, sont le fruit d'initiatives individuelles et leur origine se trouve aussi bien du côté des professeurs, de l'administration que des étudiants. Ces derniers qui constituent la génération Z, celle de Greta Thunberg, se mobilise du reste fortement pour les questions environnementales. Ce constat pose en creux la question de la gouvernance des projets et de l'émergence possible d'un nouveau paradigme en la matière. L'articulation entre directives officielles, venant « du haut » en quelque sorte, et des modes de *management* plus « horizontaux », plus participatifs et valorisant les propositions des étudiants, se voit en effet posée. Comment encadrer ces changements tout en maintenant la richesse des échanges de points de vue qu'ils permettent ? En nous inspirant de domaines où la culture et la formation ont beaucoup changé, comme la prise en compte de la diversité et de la parité, nous soumettons ici notre proposition de mode opératoire (partie 3). Enfin, riche des enseignements que nous (aur)ont livrés les personnalités qui sont témoins et acteurs de ces changements sur le terrain, nous nous proposons de compiler les « bonnes pratiques » (partie 4) pour une mise en commun qui, nous l'espérons, pourra « faire école », avant de proposer de manière opératoire un certain nombre de préconisations à mettre en place ici et maintenant (partie 5).

Avant d'en arriver à ces recommandations pratiques et urgentes, commençons par prendre le temps de voir comment s'articulent les trois notions clés de notre sujet : Culture, écologie et éducation .

^[1] https://reveilculture.fr/?page_id=10

Partie I : Considérations générales sur la culture, la crise et l'écologie

1. La fin du progrès

Pendant longtemps, le credo du progrès aura dispensé l'humanité de s'inquiéter de l'articulation de l'aujourd'hui et du demain. Dans une conception du temps ordonnée par le progrès, l'ancien et le nouveau s'articulent de façon harmonieuse, le rapport au futur n'est pas de l'ordre de l'inquiétude mais de l'espoir : demain est toujours mieux qu'aujourd'hui et seules les modalités de l'amélioration donnent lieu à discussion. Mais voilà que depuis une cinquantaine d'années, le progrès ne va plus de soi. Au contraire même, l'appréhension de notre époque au prisme de l'écologie nous invite plutôt à envisager le temps comme un processus de dégradation, voire de catastrophe, si l'on se fie au point de vue des collapsologues. Tous les observateurs partagent le même constat : notre civilisation thermo-industrielle, fondée sur le recours aux machines thermiques et l'extraction des énergies fossiles à grande échelle, est parvenue à un point de bascule qui est aussi un point de rupture. Cette inversion de la flèche du temps, et avec elle la certitude acquise que, si nous ne modifions pas radicalement nos façons de vivre et de penser, la dégradation ira s'accroissant et le scénario catastrophiste se fera de plus en plus réaliste, nous inscrit dans un temps critique.

2. Les trois états de la crise de notre temps

Le caractère critique de notre temps prend plusieurs formes.

1/ La forme d'une **mise en question**, aux « deux sens, passif et actif, du mot *critique* », tels que Bataille les rappelait dans un texte de 1937 dont le propos général colle étonnamment avec notre temps : « [...] civilisation peut être donné comme synonyme de maladie ou de crise. Les deux sens, passif et actif, du mot *critique* – mis en question et mettant en question – rendent compte avec une netteté suffisante de l'identification qui doit être faite entre civilisation se développant et crise ». Ainsi en va-t-il de notre civilisation thermo-industrielle, dont les symptômes de maladie sont nombreux : réchauffement climatique, phénomènes météorologiques extrêmes, acidification et augmentation du niveau des océans, réduction de la biodiversité, pollution atmosphérique etc.

2/ La forme d'un **conflit entre l'ancien et le nouveau**, selon la définition que Gramsci donne de la crise à peu près à la même époque : « La crise consiste justement dans le fait que l'ancien meurt et que le nouveau ne peut pas naître : pendant cet interrègne on observe les phénomènes morbides les plus variés ».

3/ La forme d'une **collusion entre le présent et l'avenir**, entre nos conduites présentes et leurs conséquences à venir, et d'une responsabilité hyperbolique à l'égard des générations futures, que celles-ci ne cessent de nous rappeler. Il y a ici d'une nouvelle obligation morale, que Hans Jonas formulait ainsi en 1979, dans les termes d'un impératif kantien : « Agis de façon que les effets de tes actes soient compatibles avec la Permanence d'une vie authentiquement humaine sur Terre ».

Dans ce temps critique qui est le nôtre, qui place l'humanité dans une situation inédite d'urgence longue, il est impératif d'opérer une grande transformation. Dans la mesure où c'est toute notre civilisation qui est en question, c'est sur tous les plans qu'il s'agit d'agir : politique, économique, social, idéologique, moral. Parmi les différents types d'action, il en est deux qui sont appelés à jouer un rôle majeur, parce qu'ils permettent d'œuvrer à une transformation de fond et de répondre aux trois aspects de notre temps critique : la culture et l'éducation.

3. Culture, *Bildung*, *Cultura*

Culture et éducation participent d'un même processus dynamique de formation et de transformation. Là où la langue française distingue l'une de l'autre, la langue allemande les rassemble sous un même terme, *Bildung*, qui désigne un processus dynamique de formation de soi et permet d'envisager la culture au sens actif. La notion, distincte de celle de *Kultur*, qui désigne un corpus d'œuvres, d'habitus et de traditions identifiant un peuple, structure toute la réflexion sur la culture et l'enseignement telle qu'elle se déploie en Allemagne au XIXe siècle, aussi bien dans le diagnostic sévère que Nietzsche dresse des institutions éducatives dans ses conférences *Sur l'avenir de nos établissements d'enseignement* (1872) ou dans ses *Considérations inactuelles* (1873-1876), que dans le modèle éducatif et le concept d'université élaborés par Humboldt.

Ce sens actif de *Bildung* est celui du mot « culture » dès son origine, qui est à la fois latine et agricole. C'est en effet à Cicéron, dans *Les Tusculanes*, que revient la paternité du premier emploi métaphorique du mot culture, à travers la formule « *Cultura animi philosophia est* » : la culture de l'âme est la philosophie. Dans le dialogue de Cicéron, cette première définition de la culture fait suite à une analogie posant une identité de rapport entre culture de la terre et éducation de l'esprit : « Un champ, si fertile soit-il, ne peut être productif sans culture — *sine cultura* —, et c'est la même chose pour l'âme sans enseignement — *sine doctrina* ».

De cette analogie, enfouie par plus de vingt siècles d'usage, on peut tirer trois leçons. La première, c'est que la culture, que ce soit celle de la terre ou de l'esprit, n'est pas un état ou un corpus, mais un **processus de production**, une **opération de transformation**.

Le deuxième enseignement s'articule à la référence au champ. Il tient à ce que la culture de l'esprit a pour la première fois été formulée par le biais de la culture de la terre. Autrement dit : pas de culture sans détour par la terre, **pas de culture sans écologie**.

La troisième leçon repose sur le parallèle établi entre *cultura* et *doctrina*, c'est-à-dire entre culture et enseignement. Celui-ci nous invite à penser que **la culture est d'abord un apprentissage**.

C'est sur cette base, sur la relation étroite que la culture entretient avec l'éducation et l'écologie, que nous pouvons considérer la culture comme un outil privilégié pour faire face à la crise de notre temps.

4. Culture critique

La culture permet de développer l'esprit critique, aux deux sens passif et actif : à être mis en question et à mettre en question.

Elle invite à relativiser la portée des œuvres, des idées et des façons de faire, à les rapporter à leur contexte de production, à développer l'esprit de jugement et d'analyse, à interroger la valeur des formes, et plus précisément la pertinence de l'articulation d'une forme et d'un sens. C'est là ce en quoi consiste toute vérité esthétique, qui ne se livre jamais que « dans une âme et un corps », pour reprendre les derniers mots de ce grand poème de la crise moderne qu'est *Une saison en enfer* (1873) de Rimbaud.

5. L'ancien et le nouveau : de la crise de la *Kultur* à la *Bildung* de la transition

Depuis la Renaissance, le monde de la création artistique est ordonné selon la polarisation de l'Ancien et du Moderne.

Cette polarisation prend structurellement une forme conflictuelle, qui se cristallise au XVIIe siècle dans la Querelle des Anciens et des Modernes. Elle traverse les siècles à travers l'ambivalence de la notion d'académie ou, au XXe siècle, la notion d'avant-garde, d'origine militaire, et structure tous les arts, de la littérature au spectacle vivant en passant par les arts visuels.

L'émergence de nouvelles formes tend à mettre en crise la culture entendue comme corpus légitime, comme *Kultur*.

Or si la culture est un corpus, elle est aussi un processus de formation de ce corpus, par jaillissement du nouveau et sédimentation de celui-ci.

L'expérience de la culture est une expérience de la crise et de son dépassement : de surgissement du nouveau par effraction au sein de l'ancien et synthèse dialectique. La culture est la dialectique par excellence : dialectique de l'ancien et du nouveau ou, pour le dire avec Jean-Luc Godard, de la règle et de l'exception :

« Il y a la règle et il y a l'exception. Il y a la culture qui est de la règle. Il y a l'exception qui est de l'art. »

C'est le sens de la fameuse formule de Rimbaud, toujours dans *Une saison en enfer*, « il faut être absolument moderne », qui repose moins sur l'adjectif « moderne » que sur l'adverbe « absolument » : il faut être attentif au nouveau, à ce qui vient, en tant que tel.

6. La culture du futur

L'expérience de la culture est expérience d'une communauté temporelle, d'une *contemporanéité* par-delà les époques.

Avec l'École, la culture partage la capacité à mettre les générations en présence, à être de l'ordre de la *comparution*. Ce qui implique à la fois un tribunal des œuvres mais aussi une conception de l'œuvre comme tribunal, comme lieu de mise en procès de la culture.

L'art d'aujourd'hui est la culture de demain, il est aussi en chaque œuvre une explication avec toutes les œuvres.

La culture est notre legs aux générations futures, elle est aussi constamment réinventée, reconfigurée par des dynamiques de transformations sociales qui participent d'une forme de réactualisation ou d'anticipation.

Ce qu'on appelle la *cancel culture* est la forme la plus radicale de cette révision. Mais il appartient à la culture d'intégrer et non de supprimer. A la *cancel culture*, il faut opposer la culture critique et la culture de la transition : la culture de la controverse.

Ce que permettent les œuvres, en particulier le théâtre, qui tient toujours, en raison du caractère dialogique du texte et des modalités scéniques de sa représentation, de l'assemblée délibérative. Mais ce pouvoir est aussi celui de la littérature et du cinéma, ainsi que des formes moins expressément représentatives, telles que les arts visuels, la danse ou la musique qui, outre qu'elles restent chargées d'une part dénotative ou connotative, remettent toujours en jeu l'histoire de leur art.

7. L'école de la culture

La culture n'est pas seulement *Kultur*, une histoire et un corpus sédimenté de valeurs et de savoirs, plus ou moins implicites, partagés par une communauté. Elle est aussi une expérience ou une opération, qui prend la forme d'une rencontre avec une œuvre, puis d'un travail d'assimilation et de transformation, inscrit lui-même dans un long processus de *Bildung*, formation ou construction de soi. A mesure que la culture se construit comme corpus, la communauté se construit comme créatrice et réceptrice.

La culture est une école. Elle a un rôle majeur à jouer dans le contexte de crise et d'urgence écologique. Elle est à la fois :

- Une école de l'attention : attention aux formes, au langage, aux matériaux, aux contextes
- Une école du jugement critique : de la mise en question des énoncés, des positions idéologiques, des idées reçues
- Une école de la transition : du dépassement de l'opposition entre l'ancien et le nouveau
- Une école du futur : de l'intégration et de la formation des générations futures.

Ces missions sont aussi celles de l'école en général, avec laquelle la culturelle entretient une étroite solidarité.

Parce que les acteurs de la culture ont une responsabilité considérable face à la crise écologique, il convient de :

- Les former à prendre la mesure de cette responsabilité
- Renforcer les collaborations, tant au plan politique qu'au plan opérationnel, entre les acteurs de l'éducation et les acteurs de la culture
- Donner le plus grand rôle aux écoles de la culture, qui sont le lieu par excellence où s'articulent culture et éducation.

Où en est-on aujourd'hui de la transmission de la conscience écologique, des coopérations de la recherche et de la pédagogie et quelle est la place de l'enseignement au sein des affinités électives cruciales qui se jouent entre écologie et culture ? La partie suivante dresse un état des lieux.

Partie II : État des lieux : une diversité des prises en compte dans les approches pédagogiques

Notre première approche se voulait un peu plus exhaustive que le seul périmètre des écoles sous tutelle du ministère en regardant également la formation et la prise en compte des enjeux écologiques dans les politiques publiques culturelles par les élus nationaux et territoriaux. Eu égard à la complexité et au temps dont nous disposions, mais aussi à la conviction que la culture est en elle-même une *Bildung* - un apprentissage-, nous avons revu nos ambitions en focalisant nos recherches autour du périmètre de la formation des jeunes, tout en nous permettant des écarts ou des parallèles avec les ordonnateurs des politiques culturelles.

Les initiatives pour inclure la conscience de la responsabilité écologique au sein des formations culturelles sont souvent nombreuses et particulières. Le premier réflexe, pour faire un état des lieux, était de trouver un point de vue qui permette de voir les grandes tendances et les points communs de ces initiatives, avant de nous pencher sur certaines propositions qui sont souvent d'avant-garde. Dans cette perspective, des entretiens avec des interlocuteurs privilégiés comme notre collègue, également auditeur de la deuxième session du CHEC, Olivier Lerude, Haut fonctionnaire au développement durable au sein du ministère de la Culture, ont été précieux. Nous avons également réuni les textes de lois, les études et les textes qui encadrent les impératifs et les bonnes résolutions pour développer la formation écologique des acteurs culturels. Une étude quantitative réalisée via un questionnaire doit nous permettre de faire le point sur ce qui fonctionne et ce qui manque encore quant à l'éducation au soin de la planète dans un échantillon d'institutions qui représente l'ensemble des formations dépendantes du ministère de la culture. Enfin, nous avons réuni une dizaine de témoignages sous forme d'entretiens ouvert qui nous ont permis de mieux comprendre et de problématiser les attentes et les enjeux. Voici donc, à la lumière de toutes ces sources, un état des lieux :

1. Les textes et initiatives qui encadrent la prise en compte des questions d'écologie pour les écoles comme pour l'ensemble des institutions liées au ministère de la culture

Une série de textes internationaux, européens et également nationaux, encadrent les pratiques actuelles relatives à l'écologie dans les écoles qui dépendent du ministère de la culture : gestes anti-gaspillage, recyclage, conscience de l'empreinte numérique sont désormais la norme dans les écoles liées au ministère de la culture comme dans bon nombre d'institutions.

Certains de ces textes constituent un cadre de réflexion et de prise de conscience comme, c'est le cas, par exemple, du rapport A/74/286 « Culture et développement durable issu » de l'Assemblée générale des Nations Unies en août 2019 qui met en lien la diversité, la culture, le respect de l'environnement et la paix, à partir de l'étude de 120 situations nationales. Le rapport se donne pour objectif de « faire connaître à l'échelle mondiale la corrélation entre diversité culturelle et diversité biologique ».

Certains textes sont des lois qui existent et président d'ores et déjà à la mise en place d'un dispositif écoresponsable à l'échelle nationale. Face à ce type de texte, Olivier Lerude note que « en lien direct et régalién, les écoles doivent faire comme les autres institutions ». C'est le cas notamment de la Loi n° 2020-105 du 10 février 2020 dite loi « AGEC », relative à la lutte contre le gaspillage et l'économie circulaire et le décret pris en application de cette loi (n° 2021-254 du 9 mars 2021 relatif à l'obligation d'acquisition par la commande publique de biens issus de réemploi ou de la réutilisation ou intégrant des matières recyclées), qui fixe des objectifs clairs et également des obligations pour atteindre un taux de collecte pour recyclage des bouteilles en plastique pour boisson de 77 % en 2025 et de 90 % en 2029.

D'autres textes enfin encadrent, encouragent et suggèrent, des bonnes manières de procéder. C'est le cas du document important et aujourd'hui incontournable « Culture et développement durable » qui a commencé à développer pour 2016–2020 une stratégie ministérielle de responsabilité sociétale, sociale et environnementale des organisations et qui s'est étendu en 2015 avec le plan ministériel Administration exemplaire pour l'environnement 2015-2020 (ministère de la culture), aussi bien que la « Stratégie nationale de Transition écologique vers un Développement durable de la France (SNTEDD) », adoptée en 2015 « pour la période 2015-2020 » et qui « donne un cadre à la mise en mouvement coordonnée de l'ensemble des acteurs publics pour bâtir un monde plus durable ». On le voit, dans ces textes d'incitation, le volet environnemental évolue souvent de concert avec le volet sociétal des innovations à implémenter. Dans son volet environnemental, la SNTEDD est axée sur la frugalité : « C'est en termes d'économie de matières qu'il faut raisonner désormais ». La SNTEDD identifie quatre axes d'intervention : « la généralisation de l'élaboration de plans de déplacements d'administration, l'utilisation des outils de téléconférence et de visioconférence, le développement de l'achat ou de l'utilisation de véhicules propres et la formation à l'écoconduite. Économiser les ressources et promouvoir le recyclage. »

Enfin, certaines initiatives transversales, comme la Mission interministérielle Green Tech du programme Tech.Gouv pilotée par la direction interministérielle du numérique et le Ministère de la Transition écologique, proposent des idées de bonne pratique telle que le propose le très récent « Guide pratique pour des achats numériques responsables » (avril 2021) qui doit inspirer tous les acheteurs d'État - y compris ceux qui sont liés à la formation des acteurs culturels - sur les meilleurs choix à opérer pour acquérir du matériel de manière responsable.

2. La spécificité et l'importance du rôle des écoles

Ainsi, bien sûr les écoles, comme tous les autres acteurs de l'état suivent les lois, les directives et les bonnes pratiques suggérées par les missions stratégiques pour recycler, éviter les gobelets en plastiques, limiter l'empreinte numérique et également l'empreinte carbone due aux voyages des enseignants et des étudiants. Plus que tout autre espace, l'éducation est donc le lieu où se forment les consciences et où s'acquièrent les savoir-faire en matière de responsabilité environnementale. Benoit Melon directeur du Centre des hautes études de Chaillot explique : « L'enseignement a un rôle très important car il diffuse des choses qui seront utilisées sur le terrain ; il a donc un fort effet démultiplicateur ».

Cette conscience gagne aujourd'hui les écoles de la culture et se traduit dans des actions concrètes : l'École des Arts Décoratifs a ainsi adopté un plan de transition écologique regroupant une vingtaine d'actions réparties en trois volets (formation et recherche, vie de campus, projection vers l'extérieur), l'ANdEA, Association nationale des écoles supérieures

d'art qui fédère toutes les écoles supérieures d'art et design, a placé la question des transitions au cœur de ses réflexions en créant une commission dédiée...

3. Un constat : Personne ne met le sujet en doute, la nécessité de s'intéresser au sujet fait consensus

La conscience de l'urgence écologique est un phénomène plutôt nouveau, mais qui a saisi tout le monde. « Il n'y avait pas véritablement de cours à Chaillot sur ce thème, c'était plus axé sur la doctrine » dit Benoît Melon qui constate un tournant pour toutes les écoles nationales supérieures d'architecture (ENSA) : « Il y a une éducation du corps enseignant. Aujourd'hui, tout le monde l'admet, c'est intégré », il corrobore ainsi l'évaluation d'Olivier Lerude : l'écologie, aujourd'hui, « Tout le monde s'y met ». Du côté de sciences-po, qui n'est pas lié au ministère de la Culture mais propose depuis 10 ans avec son programme SPEAP développé par Bruno Latour, une formation qui mêle artistes et chercheurs pour répondre à des commandes publiques, notamment d'institutions culturelles, la directrice de SPEAP, Frédérique Aït Touati, remarque également l'évolution : « Au début du programme, il y a dix ans, ce n'était pas très important. Maintenant les étudiants qui viennent vers nous sont tous passionnés par ces questions, et ils viennent vers l'équipe pédagogique par cette question, notamment après avoir lu Bruno Latour ».

La demande et le changement viennent en priorité des étudiants. « J'ai un sentiment d'urgence constant qui est relié à cette question de la protection du vivant », explique Lucile Cornet Richard, tout juste diplômée de l'École des Arts Décoratifs en architecture intérieure. Les générations Y et Z sont non seulement *digital native* mais aussi très touchées par les questions de respect de l'environnement. C'est particulièrement vrai pour des jeunes en formation pour être artistes, ceux qui travaillent avec leurs corps (danseurs, comédiens...) sont particulièrement sensibles aux questions d'hygiène de vie, tandis que ceux qui donnent une forme au monde (architectes, designers) ont le sens des responsabilités qu'ils prennent : « Nous avons une responsabilité énorme. Nous étions huit, l'an dernier à avoir reçu notre diplôme d'architecture intérieure. Ce sont des professionnels qui sortent de l'école avec la capacité de produire des formes, des images, des objets qui vont exister dans le quotidien de tout le monde. Il faut que nous ayons des choses à dire et défendre et que les outils que nous nous sommes forgés pendant les 4 ou 5 ans soient aptes à soutenir notre démarche ». Enfin, pour ceux et celles qui sont formés à la protection et à la restauration du patrimoine, l'urgence de préserver l'écosystème résonne avec leurs préoccupations quotidiennes. Charles Personnaz, directeur de l'Institut national du patrimoine (INP), explique : « Restaurer une œuvre du passé cela se prépare également pour le futur et s'inscrit dans la préparation du monde tel qu'il adviendra ».

Mais le constat général et la demande pressante des étudiants ne suffisent pas tout à fait. D'abord parce que les professeurs n'ont pas pu être éduqués à ces questions ; donc ils se forment pratiquement en même temps que leurs étudiants. Ensuite parce que les institutions ont leurs pesanteurs : Olivier Lerude note une difficulté pour un acteur extérieur d'entrer dans les programmes pour les changer : « les écoles sont jalouses de leur indépendance, l'exercice de la tutelle est compliqué et il est délicat de changer les maquettes pédagogiques ». Et différents niveaux d'implication : les écoles d'art, d'architecture et de design seraient en

pointe, la musique et la danse viendraient après. Mais qu'en est-il des enseignements dédiés à la responsabilité écologique auprès des acteurs culturels de demain ?

4. Typologie des enseignements des cours, modules, interventions et initiatives personnelles

Selon les témoignages recueillis, aussi bien dans les détails des entretiens ouverts que dans les résultats des questionnaires, il y a très peu de cours spécialement dédiés au respect de l'environnement. A l'École des Arts Décoratifs, pourtant très engagé sous la direction d'Emmanuel Tibloux dans un tournant social et environnemental, Lucie Cornet Richard note qu'en architecture d'intérieur : « On ne m'a jamais proposé des cours pour réfléchir ensemble pour savoir comment représenter le métier. Nous continuons à travailler en représentation technique sur du parpaing ou du béton A13 mais pas sur un mur en terre paille ou en bauge ». Seules les écoles d'architecture proposent quasiment toutes un cours d'introduction au développement durable en première année. C'est donc de manière transversale que ces questions écologiques prennent une place de plus en plus importante dans les études des acteurs culturels. La plupart des personnes interviewées parlent de l'importance de la prise de conscience personnelle, qui a pu avoir lieu en famille à un jeune âge, à la campagne et qui s'est développée intellectuellement de manière personnelle lorsqu'elle a été nourrie par des ouvrages philosophiques et de sciences humaines : « Dans mon milieu scolaire ou universitaire je n'ai pas été formé. C'est au cours de ma vie professionnelle que je suis allé lire de manière personnelle sur cette question. La Lecture de philosophes comme Bruno Latour m'a beaucoup marqué », note Charles Personnaz.

Certains cours ou modules prennent un tour plus engagé sur la voie de la réflexion écologique grâce aux questions posées par des professeurs passionnés ou investis. Lucie Cornet Richard mentionne par exemple en 3^e année un cours avec Pauline Marchetti, professeure en architecture intérieure : « Il s'agissait d'un projet d'hôtel au Portugal en zone protégée et c'était passionnant. Pauline Marchetti nous a proposé de travailler sur cette zone protégée où il fallait moins d'impact sur le sol. Nous avons tous travaillé avec des matériaux différents ». De même, c'est souvent dans leurs œuvres ou leurs projets que les étudiants sont forcés d'intégrer la dimension de l'environnement. Du côté de l'École des Arts Décoratifs, le nouveau projet de design en milieu rural où des étudiants internationaux vont se mettre au service du territoire suscite beaucoup d'enthousiasme. Et pour les étudiants de SPEAP, quand c'est le Musée de la Chasse et de la nature ou la villa Médicis à Montfermeil ou l'aphp qui leurs passent des commandes, la question de l'environnement se place d'emblée au cœur des enjeux et des propositions.

Enfin, désormais, la plupart des écoles proposent des interventions ponctuelles extérieures qui peuvent prendre la forme d'une conférence (le sociologue Ulrich Beck spécialiste du risque a parlé aux étudiants de SPEAP), d'une référence (pour le CNSMD de Paris, le chorégraphe Jérôme Bel qui fait voyager le moins possible sa compagnie et commissionne ses spectacles de loin pour qu'ils tournent dans le monde sans faire exploser le bilan carbone de son travail) ou carrément de séminaires : La journée de la transition écologique qui a eu lieu en octobre 2020 à l'Ensad a beaucoup marqué les étudiants et les enseignants.

Enfin, c'est souvent du côté de la recherche, du côté de groupes souvent informels et transdisciplinaire, qu'il faut chercher les modules d'enseignement les plus précis sur la question de l'environnement dans les écoles d'art et de culture. « Aujourd'hui, ce sont les modules de recherche et de création qui sont plus axés sur des problématiques environnementales ou sur des logiques de terrain et territoire », nous dit Lucile Cornet Richard. « À Chaillot, un groupe de travail réfléchit à l'intégration des questions écologiques au programme de la formation du DSA », nous dit Benoît Melon. « Nous avons un conseil d'administration avec l'université de Cergy, où plusieurs interlocuteurs et partenaires interviennent, dont l'ESSEC. C'est Gaël Giraud qui porte ce projet qui s'intitule le « Campus de la transition écologique » et qui propose des formations universitaires pour envisager les choses de manière concrète », nous dit Charles Personnaz pour l'INP.

5. Typologie et listes des engagements pratiques des écoles

En plus des enseignements, les écoles des acteurs culturels de demain donnent l'exemple avec des pratiques concrètes. Une des questions clés que pose Olivier Lerude est de savoir si ces institutions ont des personnels dédiés. Or cette configuration est rare : « Alors qu'on aurait besoin d'un ingénieur pour gérer l'eau et l'électricité avec des compétences techniques particulières, ce sont souvent des personnels qui font autre chose qui s'occupent en plus de cela. Mais un gestionnaire de bâtiment ne sait pas faire un bilan de gaz à effet de serre. Dans les institutions culturelles, seules les grosses unités en termes de Ressources humaines, comme le Louvre ou Universciences ont ces compétences dans 5 ou 6 postes. C'est très rare pour des écoles. »

Parmi les initiatives classiques et devenues réglementaires que les écoles respectent, l'on trouve l'idée de limiter les déplacements, l'empreinte numérique et aussi le recyclage : « Moins de papier (ou alors recyclé) et une attention aux déchets et aux dépenses énergétiques », du côté de l'INP. « Nous travaillons à petite échelle car nous ne sommes que 5 ETP donc nous n'avons pas de procédure formalisée. Mais nous avons des pratiques en ce sens, nous utilisons par exemple du papier recyclé, nous utilisons des vieux papiers pour faire du brouillon, nous essayons de ne pas imprimer », explique la directrice de La Poudrière, école du film d'animation, Annick Teninge. Enfin, le directeur de la danse au CNSMD de Paris, Cédric Andrieux explique que les « ambitions à un ou deux ans sont assez pragmatiques pour les 2000 personnes que représente le conservatoire : assurer le recyclage des déchets, en éviter certains (remplacer les gobelets en plastique par des gobelets en verre), poser la question de l'énergie pour utiliser moins d'énergie sur les plateaux et proposer une alimentation à la cantine écoresponsable et végétalienne qui puisse répondre à divers besoins dont celui d'une alimentation saine ». Dans cette lignée du souci du recyclage, la création de récupérathèques, pour des étudiants pour qui la matière première est une ressource indispensable et un gros budget, est une initiative importante et une manière d'apprendre à réutiliser et à transmettre ce qu'on a déjà malaxé. Ainsi Lucile Cornet Richard a pu faire recycler le carton d'une scénographie qu'elle a utilisée : « tout a été redonné à une association qui est venue chercher le matériel en vélo cargos ».

En conclusion de cette partie qui fait l'état des lieux de la présence des enjeux écologiques dans le quotidien des acteurs culturels de demain au sein des programmes et des initiatives concrètes de leurs écoles, nous proposons plusieurs constats importants :

- Constat unanime : L'urgence de la prise en compte est reconnue par tous
- Malgré cela, il y a relativement peu de contenus et enseignements liés à l'environnement et surtout, ils sont rarement obligatoires
- Ensuite, il nous semble que les questions du respect du monde se traitent de manière transversale ou transdisciplinaires à travers des questions concrètes liés aux projets des étudiants et à leurs modes de vie.
- Les initiatives sont souvent issues d'une volonté personnelle d'un individu ou groupes d'individus (venant souvent d'élèves et parfois des professeurs)
- Majoritairement, les ordonnateurs, enseignants et décisionnaires n'ont pas été eux-mêmes formés à ces questions et se trouvent démunis

Dès lors, comment faire pour harmoniser la diversité des pratiques et prises en compte de l'enjeu écologique dans les formations culturelles ? Faut-il faire confiance au dialogue entre générations et aux capacités de leadership et de conviction des enseignants et étudiants les plus engagés ? Ou les directives doivent-elles venir « du haut » pour répondre à la situation d'urgence. Dans le chapitre suivant, nous nous proposons de réfléchir au mode de gouvernance possible et de suggérer celui qui nous semble le plus adapté .

Partie III : Une approche pyramidale ou matricielle ? Entre obligation législative et libre-arbitre

1. Une demande d'action qui vient des étudiants et/ou des pratiques artistiques et culturelles

« Notre génération de 20 à 25 ans a des logiques qui font partie d'intuitions et d'instincts que la génération des professeurs de 40 à 60 n'a pas. Il s'agit de déconstruire pour apprendre de nouvelles logiques », explique Lucile Cornet-Richard, fraîchement diplômée de l'École des Arts Décoratifs. La demande de prise en compte des enjeux écologiques dans les enseignements des écoles liées au ministère de la Culture vient bien souvent des étudiants eux-mêmes. Charles Personnaz, le directeur de l'INP, témoigne : « Ces questions sont très fortes chez les étudiants, et souvent ce qu'ils proposent rejoint la question de l'environnement ». Emmanuel Tibloux, le directeur de l'École des Arts Décoratifs, va dans le même sens : « Les étudiants ont une force d'imagination et un rôle d'aiguillon à tenir. *L'Urgence et la patience*, le titre d'un livre de Jean-Philippe Toussaint, résume bien la dialectique à l'oeuvre : l'urgence, c'est celle portée par les étudiants sur la question écologique, et la patience, celle de l'institution. Il faut construire cette articulation entre l'urgence et la patience en créant des instances et des situations ad hoc. Le rôle de l'école est de transformer la conscience diffuse de l'urgence écologique en une forme opératoire. » De même, Cédric Andrieux, directeur des études chorégraphiques au Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris, nous dit : « Cette nouvelle génération arrive porteuse de cette urgence-là, qu'elle soit artiste ou autre. Même si pour les danseurs, musiciens et acteurs, juste en nous posant la question de l'hygiène de vie, nous interrogeons le rapport à l'environnement. Manger bien par exemple c'est tout un pan de questions où l'écologie est partie prenante ».

a) *Un changement de paradigme qui vient de la base*

Et en effet, la génération des « millenials » qui arrivent à l'heure des études, ceux que d'aucuns appellent la « génération climat » est particulièrement sensible à la question de la préservation de la planète. L'enquête internationale « Il est temps », d'ARTE, NHK World, Upian et YAMI 2 montre qu'ils iraient jusqu'à questionner le fait d'avoir des enfants et même, seraient prêts à 28 % à accepter une dictature verte pour préserver leur environnement. Le sociologue Yann Le Lann qui dirige au CeRIES de l'université de Lille un groupe de recherche sur les manifestations des jeunes pour le climat constate un changement de paradigme : ces jeunes veulent changer de modèle de croissance. Et si le changement commence par une prise de conscience écologique, ce nouveau paradigme repose sur une base plus large : une étude réalisée par Deloitte en 2019 suggère qu'aux millenials (générations Z) se joignent également les générations Y pour former ensemble une population de « sustainable natives », sensible non seulement aux questions écologiques mais aussi aux questions de durabilité dans l'ensemble des domaines de la société.

Il est à souligner que de plus en plus d'enseignants sont sensibles aux enjeux écologiques. Cette prise de conscience ne se traduit pas encore suffisamment dans les enseignements dispensés au sein du réseau des Écoles du Ministère de la Culture.

Des initiatives voient le jour au sein du ministère de la Culture comme par exemple le réseau ENSA-ECO qui rassemble enseignants, étudiants et professionnels intéressés à l'enseignement de la transition écologique dans les écoles d'architecture et de paysage ainsi qu'à la recherche sur ce sujet. Il est porté par le ministère de la Culture depuis 2016.

b) L'écologie s'impose comme sujet dans les projets et pratiques artistiques des étudiants

Lorsqu'ils poussent les portes des écoles d'art, de patrimoine, d'architecture, de danse ou de théâtre, les jeunes viennent avec leurs questions et leur perception du monde. Et ils interrogent l'impact que la pratique professionnelle qu'ils sont en train d'acquérir va avoir sur leur environnement. Lorsqu'elle parle de son projet de fin de BTS, Lucile Cornet-Richard place d'ores et déjà la durabilité au centre. « Déjà pour le diplôme de fin d'année, j'ai travaillé sur la réhabilitation d'une gare entre Maison Alfort et Alfortville. Mon but n'était pas de faire une forme et que l'objet soit bien construit. C'était vraiment de réfléchir à la manière dont les gens allaient vivre ensemble : parler du marché, quels légumes placer à l'ombre ou au soleil, imaginer les joueurs de pétanque : allaient-ils pouvoir rester ? Je voulais faire attention à ce qu'il se passe dans la vie ». Et c'est lorsqu'elle rencontre une professeure praticienne, elle-même passionnée par ces questions, en architecture intérieure à l'École des Arts Décoratifs, Pauline Marchetti, que les choses s'éclairent pour la jeune-femme. C'est donc souvent ensemble et depuis leur pratiques ou les questions que posent leurs champs de recherche que les étudiants et les enseignants mettent des questions environnementales et de durabilité au centre. Cela vaut également pour les étudiants à l'Institut National du Patrimoine qui relient leur métier à ce paradigme environnemental et où le mot de frugalité donne à réfléchir et agir autrement. Et aussi pour les écoles de danse, de musique ou de théâtre ...

Même si les pratiques évoluent au sein des Écoles, des lenteurs perdurent sur la mise en place d'enseignements dédiés. Ce retard est lié majoritairement à deux raisons : d'une part, la lourdeur, pédagogique et administrative que cela implique de modifier les programmes, et d'autre part, la difficulté à trouver des enseignants pour concevoir et animer ces programmes spécifiques.

Nous avons constaté la faiblesse des moyens alloués pour la conception de ces enseignements. Cela est évidemment un frein qu'il nous semble indispensable de lever.

c) Des individus conscients des enjeux environnementaux, mais pris dans des toiles de paradoxes

Néanmoins, ce n'est pas parce que le mouvement de la prise de conscience écologique se généralise, et que chacun-e, dans son mode de vie et dans sa pratique professionnelle, agit de manière plus responsable vis-à-vis de son environnement, que ces parcours individuels ne sont pas soumis à des paradoxes et des tensions. Comment tenir son bilan carbone si l'on multiplie les résidences à l'autre bout du monde ? Pour une compagnie de danse « Comment faire l'impasse sur la vraie rencontre avec d'autres cultures pour les étudiants ? », demande Cédric Andrieux. Et si le confinement a fait exploser nos contacts « distanciels » via visioconférence et écrans interposés, les étudiants de la génération Z sont assez angoissés par leur empreinte numérique. Et même quand ces deux bilans sont sous contrôle, aujourd'hui, pour percer dans l'art, la culture et la carrière universitaire, il faut savoir se « vendre » et

souvent participer à des concours, avec une boulimie de projets, d'honneurs ... Le « publish or perish » des chercheurs, aussi bien que la kyrielle d'appels à résidence ou projet qui s'offrent aux jeunes architectes et artistes suit tout sauf la loi de la frugalité. Lucile Cornet-Richard nous dit : « Je suis prise dans ce paradigme de la réussite. Je participe à des concours, j'essaie de faire des projets pour des questions financières et je préfère faire un nouvel appel à projet plutôt qu'un job alimentaire chez Monoprix. C'est une logique idiote qui force à aller plus vite dans les projets pour répondre à plus d'appels ».

Ainsi, face à la multiplicité - vivante mais difficile à organiser - des initiatives individuelles et face aux paradoxes auxquels les étudiants et les enseignants conscients des enjeux environnementaux sont soumis, peut-on attendre que ces belles énergies s'organisent en un mouvement plus général pour donner un sens général aux enseignements et pratiques communes des acteurs culturels de demain ?

2. L'impératif d'un minimum de décision centralisée et venue de haut

Notre intuition est que tout ne peut pas venir de la base : d'abord parce qu'il y a urgence et que nous n'avons pas le temps d'attendre une organisation spontanée ou semi-spontanée, alors que les niveaux de conscience et les stratégies mises en place sont divers. Quel est le minimum de décision et de structures communes qui doit venir du « haut » pour que les choses changent et que les questions environnementales constituent un pilier de la formation des acteurs culturels de demain ?

a) *L'urgence écologique : un sentiment commun au monde de la culture*

Avec un réchauffement climatique avéré (Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat annonce cet été 1,5 degrés de plus atteints possiblement dès 2025 et créant des conséquences irréversibles...), 9 milliards d'êtres humains sur terre pour 2050, la multiplication des catastrophes naturelles (voir les inondations de juillet 2021), la disparition des espèces et la multiplication de catastrophes industrielles, l'urgence écologique frappe à nos portes et personne ne songe à la nier, surtout pas en culture. C'est un phénomène mondial : en 2019, la Tate Modern à Londres déclarait l'état d'urgence écologique et en 2020, le MOCA à Los Angeles formait son conseil environnemental. La France n'est pas en reste, qui intègre cette urgence dans tous les projets de réforme ou de reconstruction. Par exemple, cet été 2020, après avoir lancé une semaine de débat sur la reconstruction de la culture post-covid, le journal *Télérama* propose un manifeste qui repose beaucoup sur la coproduction et le partenariat mais également en son point 5 : « Faire des festivals et événements culturels des relais d'information santé et environnement ». Du côté de notre formation culturelle, nous évoquons la manière dont les enjeux écologiques sont pris en compte dans les plans à 5 ans que développent plusieurs écoles. La thématique même de notre session du CHEC est un signe des temps et que le responsable écologie dont s'est doté le ministère de la culture soit parmi nos collègues auditeurs n'est pas un hasard : « Tout le monde s'y met », constate Olivier Lerude. En tant qu'étudiante, Lucile Cornet Richard nous dit « J'ai un sentiment d'urgence constant qui est relié à cette question de la protection du vivant ». Et le député LEREM de Charente Maritime, qui siège à la commission culture de l'Assemblée Nationale, Raphaël Gérard nous dit : « On n'y est pas encore parvenu aujourd'hui, mais on peut dire que c'est une sensibilité partagée. Tout le monde n'a pas les mêmes moyens, mais l'objectif est collectif, et

chacun est convaincu qu'il faut prendre des mesures pour y arriver. Les moyens pour y arriver sont moins consensuels ».

b) DIVERSITE des degrés d'avancement

Elles sont diverses, nous le percevons dans les entretiens qualitatifs que nous avons pu avoir. Mais nous attendons les résultats des questionnaires pour pouvoir pleinement prendre la mesure des choses et développer cette sous-partie

c) QUI DECIDE ?

Au regard du degré d'urgence et de l'éclatement de l'échelle de prise en compte des enjeux écologiques dans les enseignements des écoles, il paraît nécessaire de prendre des mesures radicales afin de ne pas perdre plus de temps. Les événements climatiques dramatiques qui touchent nos régions, sont de plus en plus réguliers et nous rappellent, si besoin en était encore, la nécessité de ne plus laisser ces questions vitales au bon vouloir individuel.

Partant de ce constat, il nous semble que la prise en compte de l'urgence écologique nécessite une plus grande impulsion du politique. Cela doit passer par une impulsion du gouvernement à s'emparer de ce sujet en y associant des ressources tant humaines que financières.

- Vers une législation globale et universelle

La Stratégie Nationale de Transition Écologique vers un Développement Durable de la France (SNTEDD¹) fixe le cap national en matière de développement durable pour la période 2015-2020. Basée sur des leviers existants et sur 2 plans de développement durable précédents, elle a pour ambition de modifier en profondeur notre modèle de société de façon très large, tous secteurs confondus. Son axe 7 « éduquer, former et sensibiliser pour la transition écologique et le DD » s'empare de la question de l'éducation en préconisant une priorité à « généraliser l'éducation à l'environnement et au développement durable de la maternelle à l'enseignement supérieur.

Cependant cette SNTEDD est une simple incitation aux bonnes pratiques et n'a aucun caractère obligatoire. Les organismes publics et privés sont invités à entrer dans un lourd processus d'adhésion aux engagements volontaires, soumis à l'examen du commissariat général au développement durable avant la validation du conseil national de la transition écologique. Ces modalités de validations, complexes et lourdes, ne favorisent pas les initiatives malgré le bien fondé et l'exhaustivité de l'approche de la SNTEDD.

Une légifération basée sur les 4 enjeux (« changement climatique, perte accélérée de biodiversité, raréfaction des ressources, multiplication des risques sanitaires environnementaux ») et les 9 axes préconisés par la stratégie nationale (« développer des territoires durables et résilients, s'engager dans l'économie circulaire et sobre en carbone, prévenir et réduire les inégalités environnementales, sociales et territoriales, inventer de

¹ Votée en conseil des ministres le 4 février 2015 : <https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/SNTEDD%20-%20La%20strat%C3%A9gie.pdf>

nouveaux modèles économiques et financiers, accompagner la mutation écologique des activités économiques, orienter la production de connaissances, la recherche et l'innovation vers la transition écologique, éduquer, former et sensibiliser pour la transition écologique et le développement durable, mobiliser les acteurs à toutes les échelles, promouvoir le développement durable aux niveaux européen et international») serait une évolution rationnelle d'un travail concerté, suivi et préconisé depuis le sommet de Rio en ...1992.

Dans la SNTEDD 2015-2020, il est indiqué que chaque ministère peut élaborer, s'il le souhaite, une déclinaison ministérielle de la stratégie nationale au titre de « l'État exemplaire ». Le ministère de la culture, comme la quasi-totalité des ministères, a opté pour une déclinaison en plan d'administration appelé « plan ministériel administration état exemplaire » (PMAE).

=> Paragraphe à poursuivre pour le rapport final notamment sous le prisme de l'agenda 2030 et des 17 ODD ;

- L'écologie au ministère de la culture VS ministère de l'enseignement supérieur

Les différents PMAE des ministères déclinent ainsi les préconisations générales de la stratégie nationale en actions prioritaires inscrites dorénavant dans l'administration interne des différents ministères. Ainsi le ministère de la culture a élaboré à partir de la SNTEDD, la déclinaison de son projet d'administration « culture et développement durable 2016-2020 », tout comme le ministère de l'enseignement supérieur.

Par ailleurs, se pose la question de la tutelle des écoles en matière de développement durable. Les directives doivent-elles émaner du ministère de la culture ou plus généralement du ministère de l'enseignement supérieur ?

En effet, le ministère de la culture a sous sa tutelle près de 100 écoles marquées « Enseignement supérieur Culture ». Ces établissements sont spécialisés dans les 5 domaines suivant : architecture, patrimoine, arts plastiques, cinéma et spectacle vivant, et dispensent environs 40 formations différentes pour plus de 36 000 étudiants.

Très récemment, une mission de la cour des comptes commandé par la commission finances s'est penchée sur les 44 écoles d'arts plastiques et leurs 11 000 étudiants donnant lieu en février 2021 a un rapport rédigé par Vincent Eblé et Didier Rambaud. Ce rapport est essentiellement centré sur l'insertion professionnelle des étudiant et prône plus de diversité dans les recrutements et les programmes ou la redéfinition de la gouvernance des écoles mais on n'y trouve pas une seule fois le mot écologie. Il serait intéressant, sur ce modèle, d'intégrer dorénavant une observation fine des mesures en direction des enjeux écologiques des écoles dès lors qu'une mission de la cour des comptes est diligentée s'agissant de l'enseignement (quelque soit le ministère de tutelle).

3. Le bon mix : une gouvernance où décisions hiérarchiques et participation se mêlent

a. *Un cadre fixé par le ministère*

Pour faire un parallèle avec un autre enjeu identifié grande cause du quinquennat présidentiel 2017-2022, à savoir l'égalité homme-femme, le ministère de la culture s'est immédiatement emparé de la problématique en envoyant dès novembre 2017 une lettre à l'ensemble des 99 établissements d'enseignement pour les inciter, voire leur imposer, l'élaboration et la mise en œuvre d'une charte éthique en prévoyant très concrètement les actions à développer tout au long de la scolarité des étudiants sur les questions d'égalité et de lutte contre la violence faite aux femmes. Le ministère est allé jusqu'à coordonner les travaux des écoles et à mis à leur disposition des outils pour favoriser la prise en main tels que des fiches pratiques et pédagogiques, des kits de communication, etc... Outre l'accompagnement des écoles dans l'intégration des enjeux d'égalité, le ministère édite chaque année depuis 2013 les résultats de l'observatoire de l'égalité entre femmes et hommes dans la culture.

Toujours sur les questions d'égalité (homme-femme) mais aussi sur la question de la diversité (égalité des chances), le ministère de la culture a créé 2 labels AFNOR « Égalité des chances » et « cordée de la réussite »². En 2018, 15 établissements sous tutelle ministérielle se sont vu octroyer le label de la diversité et 6 d'entre eux ont également obtenu celui de l'égalité.

Depuis le 1er mars 2021³, la réglementation s'est durcie, il s'agit dorénavant d'un devoir de résultat et non plus de moyens. Ainsi les établissements publics ne répondant pas aux exigences de parité auront une pénalité financière correspondant à 1% de la rémunération brute totale de la totalité de leur personnel.

Nous constatons donc un durcissement progressif de la législation, depuis de simples recommandations jusqu'à des mesures coercitives. En l'absence de prise de conscience massive, il serait nécessaire d'acter rapidement des obligations de cet ordre s'agissant de transition écologique.

S'il n'est pas certain que la labellisation, qui est déjà un processus quelque peu galvaudé, puisse être une réponse unique, elle pourrait être corrélée avec un fléchage de crédit ad hoc.

Une partie de ce chapitre traitera d'une législation plus dure, nationale, qui imposerait des conditions de dispensation d'agrément d'enseignement sous réserve de mise en place de pratiques internes et d'enseignement spécialisé à la discipline enseignée.

b. Une ouverture aux initiatives et consultations des étudiants et des enseignants

La recherche est également un terrain de sensibilisation et de développement à ne pas négliger. Les initiatives ministérielles ont le mérite d'exister mais demandent à être amplifiées.

Le 21 avril 2016 un accord-cadre avec le CNRS et le ministère de la culture a été signé pour 5 ans afin de mettre en avant de nombreux axes de recherche conjoints comprenant, en marge, un axe de recherche environnementale. Une collaboration plus poussée, spécifiquement

² Instruction interministérielle (MENJS-MESRI-ANCT) du 21 juillet 2020

³ Décret n°2020-528 du 4 mai 2020

tournée sur la thématique pourrait faire l'objet du renouvellement de cet accord-cadre à venir.

Le prix de thèse « Valois », récompense depuis 2017, 3 thèses dans 3 catégories dont l'une est « Culture et cohésion sociale, territoires et développement durable ». Les lauréats se voient doter d'une aide à la première publication de 8000€.

Encourager les projets de recherche à la croisée des thématiques culturelles et environnementales, tant dans un cadre de recherche institutionnelle et/ou par de jeunes chercheurs doctorants, doit être un enjeu majeur à un échelon ministériel et national.

c. Une valorisation des comportements écoresponsables

Ce chapitre évoquera les mesures envisageables en termes de fléchage de crédits spécifiques dédiés à des appels à projets ciblés et à la projection de lignes budgétaires consacrées spécifiquement aux mesures mises en place dans les écoles.

Nous développerons également un paragraphe sur les mentions et crédits spécifiques associés aux diplômes.

d. De nouveaux modes et modèles d'évaluation ?

Ce paragraphe sera développé ultérieurement, eu égard à l'application croisée des nouvelles préconisations des évaluations des politiques publiques (EPP) et des propositions de ce rapport.

Partie IV : les bonnes pratiques

Nous avons constaté que les actions en matière de développement durable les plus significatives étaient celles entreprises par les étudiants.
Ces actions sont généralement soutenues par l'administration.

À titre d'exemples à retenir, il nous a semblé important de souligner ici les diverses « bonnes pratiques » entreprises notamment dans le cadre de l'élaboration d'une charte environnementale accompagnée d'un plan stratégique.

Nous avons ainsi identifié les pratiques suivantes :

1. Élaboration d'une charte environnementale par école : la charte environnementale a pour but de montrer une volonté d'agir en faveur de l'environnement et de progresser en termes d'action. L'objectif est de sensibiliser les acteurs (administratifs et politiques) avec des projets concrets et de développer l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables de l'établissement.

2. Élaboration d'un plan d'action d'éco-responsabilité incluant élèves, enseignants et agents des écoles : il demeure important que le plan puisse comporter une liste de mesures qui seront exécutées, sous la responsabilité des gouvernances des écoles. Il convient d'avoir une vision à court, moyen et long terme en matière de développement durable, et ce conformément aux orientations générales du ministère de la Culture.

3. Mise en place de référents et de comités de pilotage au développement durable dans chaque école : associer les différentes composantes des écoles constituées en comité de pilotage.

Cette pratique a notamment recueilli un succès auprès des universités.

Avant un développement plus large, cette expérience pourrait être mise en pratique à titre expérimental au sein de diverses écoles volontaires.

4. Organisation de journées d'information/formation : cette pratique existe déjà dans diverses écoles du réseau et recueille également un succès aussi bien auprès des élèves qu'auprès des enseignants et des personnels administratifs.
Cependant, ces journées d'information/formation sont insuffisamment connues.

5. Conception d'outils de diagnostic : bilan carbone, gestion de la consommation d'énergie : la gestion de la consommation énergétique des écoles au travers d'outils de diagnostic reste primordiale pour améliorer encore la réduction de ses impacts sur l'environnement.

7. Pour la recherche : développement de programmes inter-institutions et interdisciplinaires avec, par exemple, l'organisation d'universités d'été sur la question, ouverte à toutes les écoles.

8. Communiquer :

Pour sensibiliser et mobiliser les énergies et les initiatives, les actions de communication sont essentielles accompagnées d'outils adéquats : rédaction d'une lettre d'information interne, relai d'informations...

Partie V : Premières préconisations

A partir des différents constats faits, il semble possible de formuler un certain nombre de préconisations. A cette étape de pré-rapport, elles ne constituent pour l'instant que des orientations à parfaire, des grandes lignes. Elles seront en effet complétées au gré des travaux à venir en vue rapport définitif.

Au regard de l'étendue des champs traités (la culture, la transition écologique et la formation) et de la variété des métiers et des écoles concernées, ces diverses préconisations entendent cependant bien décliner une stratégie et des principes qui puissent être partagées et déclinables dans toutes les écoles. L'ambition poursuivie – formuler des préconisations – se fonde donc sur une appréhension résolument transverse de la question de la formation et de l'écologie. Cette transversalité est du reste au cœur même des questions écologiques. Elle est même un défi de taille pour quiconque entend agir dans le domaine.

Afin d'orienter les actions de formation et de leur donner un cadre, les préconisations formulées se déclinent, à ce niveau de la réflexion, en trois volets distincts, qui entendent en quelque sorte répondre à trois interrogations essentielles :

- *Pourquoi* former ? : quel sens ultime donner à la formation aux enjeux écologiques ? Comment faire que ce sens soit partagé et guide l'action, dans telle ou telle école ?
- *Avec quoi* et *pour quoi* ? : quelles compétences nécessaires *pour* former les acteurs de demain ? Quelles compétences est-il nécessaire de développer auprès de ces acteurs ?
- *Comment* ? » : quels modes de gouvernance, de conception et de conduite de la formation, est-il de nécessaire de mettre en œuvre au ministère et dans les écoles, en matière de formation aux enjeux écologiques ?

1. Un enjeu d'éthique collective : former à des humanités environnementales ?

En premier lieu, parce que la transition écologie postule l'idée d'un changement, d'une modification profonde d'équilibre, voire de société, il semble indispensable de donner une perspective, un *sens* aux formations qui pourront être délivrées en matière d'écologie. De surcroît, agir au profit d'une transition écologique en vue d'assurer un développement durable, pour reprendre les termes de la SNTEDD, consiste à se mobiliser autour d'actions concrètes de court terme, en vue d'atteindre des objectifs de long terme. Insuffler un esprit, former une sensibilité autour de ces questions, à l'aune d'un effet final à atteindre, semblent aussi indispensables.

Certes, les principes fondamentaux, les repères essentiels et généraux constitutifs de la transition écologique, sont connus de la plupart des acteurs. Mais les problématiques tangibles et immédiates qu'ils posent diffèrent suivant les métiers, les situations, les sensibilités, les écoles. Un travail d'appropriation et d'intégration en « local » mérite donc d'être encouragé, car il est le seul à même de rendre effective et opératoire les principes généraux, en les confrontant à la réalité des situations.

Il s'agit donc de concevoir, de formaliser et de diffuser dans les écoles, un socle éthique propre, autour des valeurs du développement durable et cela afin de positionner les actions concrètes de temps court, sur des finalités plus larges de temps long. On l'a vu, parce qu'il touche à la créativité, à l'imaginaire, à l'esprit en quelque sorte, le ministère de la culture – et de façon plus manifeste que d'autres institutions – a assurément un rôle particulier à jouer dans la diffusion d'une conscience écologique au sein de la société. La perspective d'un développement de cette conscience, au sein des écoles est d'ailleurs aussi une opportunité, qui est celle de participer à faire progressivement du ministère de la

culture et du champ culturel au sens large, une institution et un domaine de référence, en matière de formation à la transition écologique.

Les effets attendus visent donc à diffuser au sein des établissements, une culture qui mette les valeurs de responsabilité écologique au centre des activités, des productions culturelles, et, qui permette de fédérer, de rassembler les communautés qui les portent.

Ecologie, développement durable, responsabilité, résilience, décroissance, durabilité, frugalité... au-delà de la richesse sémantique, l'une des difficultés à appréhender les problématiques écologiques se fonde d'abord sur la difficulté à mettre au point des langages communs et des références nouvelles. En effet, si la dynamique autour des questions du développement durable sont bien réelles, leur appréhension ne donne pas nécessairement lieu à une forme de définition bien claire ou à des consensus sur les actions à conduire et sur leur priorité à leur donner. Or il importe sans doute de « bien définir » les choses et « bien nommer les objectifs » comme le souligne Benoit Melon et cela afin de pouvoir « aller dans la même direction » pour reprendre les termes de Charles Personnaz. Telle est la condition, pour réaliser des actions concrètes mais aussi pour encourager une exigence d'engagements vers ces actions.

Pour ce faire, un effort de formalisation d'un cadre simple et clair, à même de donner du sens et une direction – charte d'engagement de l'école, des enseignants, des élèves, code de déontologie, stratégie, énoncé de principes, etc., – paraît être le préalable essentiel à toute stratégie plus aboutie de formation. En outre, au regard de l'organisation des écoles de formation dépendant du ministère, de leur personnalité, il semble opportun qu'un tel effort – bien qu'il puisse être exigé du « haut » – soit formulé « par le bas » en quelque sorte, car c'est bien au niveau des écoles et des communautés scolaires (enseignants, personnels administratifs et techniques et élèves), que les projets liés au développement durable, peuvent faire sens.

Au reste, c'est également à ce niveau, *terre-à-terre* finalement, que la question écologique peut faire société, condition indispensable à sa bonne prise en compte.

Au-delà du "sens" toutefois, la question des compétences doit être au cœur des enjeux de formation.

2. Un enjeu de compétences : se doter d'une politique ambitieuse d'acquisition de compétence, spécialement pour les enseignants.

Le progrès incessant des techniques, la complexité des organisations et des normes ou encore le cloisonnement des domaines d'expertise, sont quelques-uns parmi les éléments les plus tangibles, qui rendent difficile l'appréhension de questions transverses comme celle de l'écologie. Reconnaître, identifier, développer et valoriser le développement durable comme un domaine relevant et impliquant un corpus de compétences à la fois générales mais aussi propres à chaque domaine ou métier, est un impératif. De nombreuses formations à l'écologie, au développement durable, à la transition existe du reste depuis plusieurs années en France ou à l'étranger. Ces formations développent des compétences qui ne sont pas étrangères au domaine de la culture voire au fonctionnement d'une institution comme une école. La question de la formation des enseignants des écoles relevant du ministère, qui s'apparenterait à une formation de primo-formateur, paraît donc devoir être posée à l'aune

de ces possibilités offertes au sein du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Au-delà, il s'agirait d'identifier les compétences, les savoir-faire à détenir, à acquérir et à mobiliser, d'une part par métier et domaine mais aussi par niveau de responsabilité (directeurs d'écoles, référent développement durable, élèves.) Au regard de la diversité des domaines (de l'architecture à la danse...), des logiques de métiers, lesquels disposent souvent de système normatif propre, de finalités distinctes, il paraît opportun que cette finalité soit appréhendée au niveau des écoles elles-mêmes, chacune d'elles disposant d'un domaine propre et d'un périmètre d'enjeux tout à fait distincts.

Décliner l'acquisition et la mise à jour de ces compétences (catalogue d'actions de formation) suivant des cursus articulés autour de formations initiales et période de formation continues, serait l'étape suivante.

Au-delà du contenu et des modalités d'acquisitions de ces compétences, la question de la formation amène celle de la mise en synergie de ces compétences et du management des projets et des actions de formations qui s'y rapportent.

3. Former les acteurs à un management environnemental et culturel : un enjeu de management ?

La prise en compte des enjeux écologiques dans la formation, implique de relever le défi de la complexité de ces mêmes enjeux et de disposer en quelque sorte d'une capacité à manager la transversalité des problématiques posées. L'objectif serait alors de se doter d'« outils pour être capable de penser et de représenter le projet différemment » selon les termes de Lucie Cornet Richard, ou de se « donner des manières de réfléchir » pour Benoit Melon.

La diversité des domaines d'activités, le rattachement des écoles de formation à des directions distinctes au sein du ministère, les logiques de métiers et l'autonomie certaine dont disposent les écoles, tout comme « le difficile exercice de tutelle de l'administration centrale », sur ces établissements qui en découle, selon Olivier Lerude ... tous ces éléments constituent de puissants freins, à toute velléité de conduite d'une politique unique de formation, centralisée et commune à tous les établissements.

En outre, il est clair que nombre de projets liés aux enjeux écologiques et conduits dans les écoles, procèdent d'initiatives spontanées d'élèves, d'associations, de leurs directions. D'autres sont parfois aussi co-construits entre élèves et instance de direction qui çà et là impulsent et soutiennent les projets. Or, cette dynamique de conception des projets, « en local » en quelque sorte, est bel et bien constitutive de cette conscience écologique, caractéristique de la génération actuelle des 15-25 ans. C'est du reste à ce niveau, que les actions prennent le plus de sens. Pour cette raison, la prise en compte et le respect d'une forme de subsidiarité semble devoir être intégrée comme des impératifs à toute politique de formation.

En contrepoint toutefois, l'absence de cadre normatif et formel peut çà et là apparaître, comme une limite à ces initiatives que le manque de moyens institutionnels, à la fois humains et financiers ne permet pas de compenser. A défaut de coordination, la multiplication des initiatives peut aussi laisser l'impression d'une forme de « cacophonie » selon Lucile Cornet

Richard, tandis que le sur-engagement de certains est à l'origine d'une forme de découragement.

Enfin, l'efficacité du cadre RSO au titre duquel les actions en faveur du DD sont actuellement envisagées, est peut-être à interroger, à l'aune d'une situation pourtant décrite comme celle d'une urgence écologique qui ne mérite davantage qu'un simple volontarisme.

Au total, c'est à l'aune de cette situation, que la gouvernance d'une politique de formation liée aux problématiques écologiques, et les rapports entre administration centrale et écoles de formations, associations, etc., semblent devoir être appréhendés.

Entre exigences formelles d'une part et simple incitation au volontarisme d'autre part, le rôle du ministère vis-à-vis des écoles de formation est peut-être à interroger à la fois dans le sens d'une impulsion plus forte et plus exigeante, mais aussi dans le respect de cette subsidiarité qui permet aux acteurs de terrain de disposer d'une liberté, qui donne sens aux actions entreprises quand elle ne démultiplie pas l'esprit créatif.

Pour le ministère, il s'agirait donc d'aller au-delà du RSO en fixant des attendus généraux, qui soient assortis d'engagements concrets et d'échéances précises, tout en laissant aux échelons subalternes (les écoles) une grande liberté d'action et une souplesse quant aux méthodes, aux process, etc. à mettre en œuvre, pour attendre les effets fixés.

Bibliographie :

- **Cadre légal, normatif, chartes, etc**

1. Ministère de la culture et de la communication. *Culture et développement durable, 2016–2020 stratégie ministérielle de responsabilité sociétale, sociale et environnementale des organisations.*

<https://www.culture.gouv.fr/Espace-documentation/Rapports/Strategie-ministerielle-de-responsabilite-societale-sociale-et-environnementale-des-organisations-2016-2020>

2. Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie. *Bilan de la SNTEDD*

https://www.agenda-2030.fr/IMG/pdf/bilan_sntedd_2020.pdf

Assemblée générale des Nations unies, (août 2019). *Rapport Culture et développement durable*, rapport(A/74/286).

https://fr.unesco.org/system/files/private_documents/rapport_onu_0.pdf

- **Sur la RSO**

3. Guide pratique sur la mise en œuvre d'une démarche de responsabilité sociétale et de reporting dans les organismes publics, 2016.

http://www.developpement-durable.gouv.fr/sites/default/files/CDDEP_Le_guide_pratique_sur_la_mise_en_oeuvre_d%E2%80%99une_d%C3%A9marche_de_responsabilit%C3%A9_soci%C3%A9tale_et_de_reporting_dans_les_organismes_publics.pdf

- **Développement durable et formation**

4. Muséum national d'histoire naturelle, MNHN, (date inconnue). *Le développement durable dans les établissements supérieurs.*

<https://edu.mnhn.fr/course/view.php?id=347>

5. Curnier Daniel, Vers une école éco-logique, *Le Bord de l'Eau*, Lormont, 2021

Pétrie, J. (2007). L'éducation en vue du développement durable : fondements. *Groupe de travail sur l'éducation en vue du développement durable du Nouveau-Brunswick.* http://www.nben.ca/aboutus/caucus/sust_ed/documents/foundationdoc_f.htm

6. Tibloux Emmanuel, « Former les élèves pour qu'ils transforment le monde », *The Art Newspaper*, juillet-août 2020, numéro 21

7. Tibloux Emmanuel, « Les artistes et designers ont vocation à mettre en œuvre le grand souci écologique de notre temps », *Le Monde*, 7 février 2021, https://www.lemonde.fr/idees/article/2021/02/07/les-artistes-et-designers-ont-vocation-a-mettre-en-uvre-le-grand-souci-ecologique-de-notre-temps_6069067_3232.html

- **Développement durable et culture**

8. Anais Roesch, Fanny Valembois, Samuel Valensi, *Décarbonnons la culture*, The Shift Project, mai 2021,

<https://theshiftproject.org/wp-content/uploads/2021/05/TSP-PTEF-Decarbonons-la-Culture-RI-mai-2021-VF.pdf>

9. Loïs Rekiba, *Écologie X culture, enquête sur une diversité de propositions et d'actions en faveur d'une transition écologique de la culture*, in Toutelaculture, 14 août 2020, <https://toutelaculture.com/actu/politique-culturelle/culture-x-ecologie-enquete-sur-une-diversite-de-propositions-et-dactions-en-faveur-dune-transition-ecologique-de-la-culture/>
10. Tibloux, Emmanuel, « L'Europe et le mystère de la culture », AOC, 13 mai 2019, <https://aoc.media/opinion/2019/05/13/leurope-mystere-de-culture/>
11. Tibloux, Emmanuel, « Design pour le temps présent », AOC, 18 novembre 2019, <https://aoc.media/opinion/2019/11/17/design-pour-le-temps-present/>
12. TIBLOUX, Emmanuel, « Pour une relance écologique du secteur culture », *Libération*, 13 mai 2020, https://www.liberation.fr/debats/2020/05/13/pour-une-relance-ecologique-du-secteur-culturel_1788171/
13. Coalition pour l'art et le développement durable, COAL (2011). *Art, écologie et développement durable, état des lieux international des initiatives*. http://www.projetcoal.org/coal/wp-content/uploads/2011/07/ETUDE_COAL_2011_PARTIE1.pdf
14. Patrimoine et écologie, avec ou contre l'architecture, 2020. *Exercices d'architecture*, la revue de l'ENSAB n°8.
15. Jean-Marc Lange, Patricia Victor, Martine Janner. *Vers l'élaboration d'indices, mesure de l'efficacité de l'éducation au développement durable en milieu scolaire*. AREF 2010, Université de Genève, Sep 2010, Genève, Suisse. https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02463745/file/Lange-JM_Victor-Patricia_Janner-Martine.pdf
16. **Marie-Louise Martinez et Frédéric Poydenot**, *Finalités, valeurs et identités pour fonder une éducation écocitoyenne*. Éducation relative à l'environnement [En ligne], Volume 8 | 2009, mis en ligne le 20 décembre 2009, consulté le 12 mars 2021. <http://journals.openedition.org/ere/2128> ; DOI <https://doi.org/10.4000/ere.2128>
17. Digne Hervé, Mai 2010. *La culture, une des clés du développement durable*. Annales des Mines - Réalités industrielles, p. 105-108. DOI : 10.3917/rindu.102.0105. <https://www-cairn-int-info.acces-distant.sciencespo.fr/revue-realites-industrielles1-2010-2-page-105.htm>
18. La revue Mouvement, *Culture et développement durable*, 2012. , supplément. http://reseauculture21.fr/wp-content/uploads/2012/06/cahierspecial_cultureetDD.pdf
19. PROULX, Virginie, (2016). *Les choix d'investissements publics en culture et le développement durable : sous quelles conditions ?* in Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement. <http://journals-openedition-org.acces-distant.sciencespo.fr/vertigo/17149> ; DOI

<https://doi-org.acces-distant.sciencespo.fr/10.4000/vertigo.17149>

- **Ecologie**

20. Émilie Hache, La Découverte, Paris, 2011 *Ce à quoi nous tenons. Propositions pour une écologie pragmatique*

21. Yann LE LANN, Sabrina ZAJAK. *Green Deal, un nouvel élan - Fin du monde, fin du mois, même combat ?*, Institut Montaigne.

<https://www.institutmontaigne.org/blog/green-deal-un-nouvel-elan-fin-du-monde-fin-du-mois-meme-combat>

22. Entretiens avec Bruno LATOUR, *une drôle de guerre sans front*.

<http://www.bruno-latour.fr/sites/default/files/downloads/20-PHILO-MAG-pdf.pdf>

Annexes

A noter : Les retranscriptions des entretiens qualitatifs seront placés en annexe, une fois validés par les intervenants.